



## Votre Conseil d'Administration en ordre de marche pour préparer la rentrée.

**L**e Conseil d'administration réuni en visioconférence le 6 juillet, après avoir accueilli trois nouveaux membres : Laurence Dasque (Dons Solidaires) Caroline Gorse-Combalat (Jumelage avec Aschaffenburg) et Patrick Lazard (EPESG) a procédé à l'élection du Bureau.

### Ont ainsi été nommés :

Michel Cloix, Président et Trésorier, Jean Vidal, Jacqueline Balança et Etienne Bertrand, Vice-Présidents, Jacques Bartholomot, Secrétaire, Loïc Le Tersec, Trésorier adjoint.

Votre Conseil va ainsi pouvoir préparer la rentrée en espérant qu'aucune reprise de la COVID 19 ne viendra perturber vos projets.

L'Expo-Associations devrait avoir lieu le 26 septembre mais dans le respect des règles sanitaires qui pourraient alors être en vigueur. Nous serons comme l'année dernière présents au Forum des Associations de Fourqueux le 12 septembre et nous accueillerons également un stand des associations de Fourqueux.

Les réservations de salles semblent être au même niveau que l'année dernière et, pour assurer la sécurité de tous, nous mettrons en place un protocole sanitaire que chaque association devra accepter et signer ainsi que des panneaux rappelant les consignes. Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront à disposition et chacun devra en utiliser en entrant dans chaque salle et en sortant (pour ne pas risquer de contaminer les poignées de portes).

Des désinfectants seront aussi mis à disposition pour nettoyer les tables après chaque réunion. Le port du masque sera obligatoire lorsque la distanciation physique recommandée ne sera pas possible.

De telles consignes de sécurité doivent aussi être mises en œuvre dans vos propres associations. Il y va de votre responsabilité.

Je voudrais rappeler que chaque association qui emploie au moins un salarié doit établir un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) qui

répertorie tous les risques potentiellement existants auxquels peuvent être confrontés les employés au sein de leur lieu de travail et les moyens mis en œuvre pour limiter ces risques.

Pour les associations n'ayant pas de salariés, cet outil peut être aussi un excellent moyen de se poser des questions sur la sécurité des membres bénévoles.

Ce document doit être mis à jour régulièrement et surtout en cette période pour traiter du risque lié à la COVID 19. Vous trouverez des informations sur ce document en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/associations/guides-ressources-humaines/document-unique-evaluation-des-risques.html>

Le Conseil d'administration vous souhaite à tous et toutes de très bonnes vacances et sera heureux de vous retrouver en pleine forme pour une rentrée riche de nouveaux projets !

Michel Cloix - Président